

## Offre de formation théorique pendant la phase d'approfondissement Par compétences Promotion ECN 2022

MAJ sept 2023

Attention : ce qui est mentionné en rouge est OBLIGATOIRE ! Les autres formations sont optionnelles

### Relation/communication/Approche centrée patient

- 1 GEAP-PE
  - Validé par la présence aux 4 séances et la rédaction d'un RSCA
- Au minimum 2 ED de communication
  - Validés par la présence et la rédaction d'une trace

### Approche globale / Complexité / Réflexivité

- Au minimum 2 GEAP
  - Validés par la présence aux 2 séances et la rédaction d'un RSCA
- ED concept (hiérarchisation motifs, incertitude, complexité...)

### Premiers recours

- Au minimum 2 enseignements thématiques

### Continuité / Suivi / Coordination

- ED concept (coordination intra-muros / extra-muros etc.)

### Education / Prévention / Dépistage

- ED concept (outils de base en ETP, enjeux santé individuelle et communautaire)

### Professionalisme

- Au minimum 1 enseignement sciences humaines et sociales
- FMC :
  - 1 congrès (CNGE, CMGF, EGPRN, WONCA)
  - OU 14h de FMC de médecine générale (organisme de DPC indépendant)
  - OU abonnement à une revue pendant 1 an (Exercer, Médecine ou Prescrire) + test de lecture ou 2 fiches articles
- 1 ED lecture critique
- Travail de thèse : séminaire thèse 2

## Contenu du dossier de fin de phase d'approfondissement Promotion ECN 2022

MAJ sept 2023

### **DOSSIER A DEPOSER SUR CELENE AU MOINS UNE SEMAINE AVANT LA TENUE DE LA COMMISSION**

*NB : Les fiches d'évaluation des 3 premiers semestres de la phase d'approfondissement auront déjà été déposées.*

- 1. La fiche d'évaluation de stage du dernier semestre en cours au moment de la commission**
- 2. Les preuves de participation aux enseignements pendant la phase d'approfondissement**
  - a. 1 GEAP-PE (+ RSCA)
  - b. Au moins 2 ED de communication (+ Traces)
  - c. Au moins 2 GEAP (+ RSCA)
  - d. Au moins 2 enseignements de premier recours
  - e. Au moins un enseignement de sciences humaines et sociales
  - f. 1 ED de lecture critique
  - g. Séminaire thèse 2

*NB : Il suffit de faire une capture d'écran sur le site d'inscription aux séminaires et déposer les traces associées quand elles sont nécessaires.*

- 3. La participation à une FMC pendant la phase d'approfondissement**
  - a. 1 congrès (CNGE, CMGF, EGPRN, WONCA).
  - b. OU 14h de FMC de médecine générale (organisme de DPC indépendant des laboratoires)
  - c. OU abonnement à une revue pendant 1 an (exercer, Médecine ou Prescrire) + test de lecture ou 2 fiches articles

*NB : Les congrès ou revues non cités ne sont pas acceptés.*

- 4. Le regard du tuteur sur votre parcours de DES**
  - a. Obligatoire pour les internes en tutorat renforcé
  - b. Optionnel pour les autres
- 5. Une auto-évaluation du parcours de DES** rédigée par l'interne

Cette autoévaluation décrit à l'aide d'exemples issus de la pratique de l'interne le niveau de compétences atteint pour chaque compétence de médecine générale et la manière dont il a progressé tout au long du DES. C'est une synthèse du portfolio d'évaluation et donc **la version écrite du mémoire de DES.**

- 6. La fiche de thèse**, validée par la commission des thèses

## Comment est évalué la phase d'approfondissement en pratique ?

La commission locale de coordination, présidée par le coordonnateur local du DES de médecine générale, se réunit chaque année **fin septembre (ou fin mars pour les étudiants décalés)**.

**Chaque interne dépose sur CELENE au moins une semaine avant la commission son dossier complet.** Le rapporteur étudie l'ensemble des documents et présente le dossier lors de la commission.

**Les décisions de la commission sont envoyées par mail aux internes.**

- **En cas d'avis défavorable à la validation de la phase d'approfondissement**

L'interne est reçu en entretien par un membre de la commission pour lui en exposer les raisons (invalidation de stage et/ou de contenu pédagogique).

Un nouveau stage de 6 mois (fléché pour raisons pédagogiques) lui est attribué par la commission locale de coordination, assorti de prescriptions pédagogiques.

L'interne peut présenter à nouveau un dossier de validation de la phase d'approfondissement à la fin du semestre suivant.

- **En cas d'avis favorable à la validation de la phase d'approfondissement**

L'interne est informé par courriel qu'il est autorisé à soutenir oralement son mémoire de DES devant un jury et convoqué à la date fixée mi-octobre (ou mi-avril).